

Andrea h.
Japp

Le fléau de Dieu



Flammarion

Andrea H.
Japp

Le fléau de Dieu

La malédiction de Gabrielle

La peste! Le fléau de Dieu qui tue tous les hommes, les purs comme les âmes noires, les doux comme les fourbes, les saints comme les traîtres. Sans distinction de richesse ou de classe. La peste! Quand elle s'abat sur le royaume de France, en 1347, personne ne veut y croire. Mais lorsqu'elle gagne Paris, elle bouleverse les âmes et les consciences, révèle le véritable tempérament de ceux qu'elle effraie ou... qui en jouent. Les pires instincts se réveillent. Et les ordres établis vacillent. Même la cour du roi succombe à ses pires démons. Gabrielle d'Aurillay, tout récemment arrivée dans la capitale, pourra-t-elle sauver sa vie et celle de son enfant? Parviendra-t-elle à comprendre la personnalité de son mari? Le diptyque mystérieux que ce dernier gagne au jeu est-il un talisman ou une malédiction supplémentaire? Et pourquoi rend-il fou tant d'hommes de foi?

La fortune offrira-t-elle une autre chance à Gabrielle, contrainte de devenir la femme qu'elle ne rêvait pas d'être: celle qui décide et se prend en main... au péril de sa vie?

Dans cette saga aussi réussie qu'intrigante, où les vérités d'un jour ne sont plus celles du lendemain, le destin de chacun peut basculer d'un coup. Amours, trahisons, mystères, superstitions, disparitions suspectes... à croire que la peste n'est pas le mal le plus terrifiant du royaume de France.

*Andrea H. Japp est l'auteur de nombreux best-sellers.
Le Fléau de Dieu est le premier volet de sa nouvelle série,
La Malédiction de Gabrielle.*

Flammarion

Le Fléau de Dieu

DU MÊME AUTEUR

- La Bostonienne*, Éditions du Masque, 1991.
Elle qui chante quand la mort vient, Éditions du Masque, 1993.
La Petite Fille au chien jaune, Éditions du Masque, 1993.
Meurtres sur le réseau, Éditions du Masque, 1994.
La Femelle de l'espèce, Éditions du Masque, 1996 ; Le Livre de Poche, 1997.
La Parabole du tueur, Éditions du Masque, 1996.
Le Sacrifice du papillon, Éditions du Masque, 1997 ; Le Livre de Poche, 1999.
Autopsie d'un petit singe, Éditions du Masque, 1998.
Histoires masquées : Alien Base, Hachette jeunesse, 1998.
Le Septième Cercle, Flammarion, 1998 ; J'ai lu, 1999.
Dans l'œil de l'ange, Éditions du Masque, 1998.
Délires en noir (avec Thierry Hoquet et Romain Mason), Éditions du Masque, 1998.
La Voyageuse, Flammarion, 1999 ; J'ai lu, 2001.
La Raison des femmes, Éditions du Masque, 1999.
Entretiens avec une tueuse, Éditions du Masque, 1999 ; Le Livre de Poche, 2001.
Le Silence des survivants, Éditions du Masque, 1999 ; Le Livre de Poche, 1999.
Intégrale, Volume I, Éditions du Masque, 2000.
Et le désert..., Flammarion, 2000 ; J'ai lu, 2002.
Petits meurtres entre femmes, inédit, J'ai lu, 2001.
Le Ventre des lucioles, Flammarion, 2001 ; J'ai lu, 2002.
De l'autre, le chasseur, Éditions du Masque, 2002.
La Dormeuse en rouge et autres nouvelles, J'ai lu, coll. « Librio noir », 2002.
Portrait de femmes de tueur (avec Katou), EP Éditions, 2002.
Le Denier de chair, Flammarion, 2002 ; J'ai lu, 2004.
Contes d'amour et de rage, Éditions du Masque, 2002.
Un violent désir de paix, Éditions du Masque, 2003 ; Le Livre de Poche, 2006.
Le Syndrome de Münchhausen (avec Katou), EP Éditions, 2003.
La Saison barbare, Flammarion, 2003 ; J'ai lu, 2005
Enfin un long voyage paisible, Flammarion, 2005.
Sang premier, Calmann-Lévy, 2005 ; Le Livre de Poche, 2006.
(suite en fin d'ouvrage)

Andrea H. Japp

Le Fléau de Dieu

La Malédiction de Gabrielle

Flammarion

© Flammarion, 2015.
ISBN : 978-2-0813-5366-4

LA PESTE,
UNE MALADIE RÉ-ÉMERGENTE À MADAGASCAR¹

« Des cas de peste chez l'homme, qui avait pratiquement disparu à Madagascar depuis les années 1930, sont réapparus en 1990 avec plus de 200 cas confirmés ou présumés rapportés chaque année depuis cette date... Dans la capitale, Antananarivo, le nombre de cas a augmenté, et de nombreux rongeurs sont infectés avec *Yersinia pestis*. En dépit de la surveillance de la sensibilité de *Y. pestis* et des puces aux médicaments et insecticides, et des mesures de contrôle pour prévenir la propagation de cas sporadiques, l'élimination de la peste a été difficile car l'hôte et réservoir du bacille, *Rattus rattus*, est un rat domestique et sauvage.

« Au cours des quinze dernières années, Madagascar (13 millions d'habitants) a enregistré 45 % des cas de peste en Afrique. »

Suzanne Chanteau,* Lala Ratsifasoamanana,† Bruno Rasoamanana,*† Lila Rahalison,* Jean Randriambeloso,† Jean Roux,* and † Dieudonné Rabeson.

*Institut Pasteur, Antananarivo, Madagascar ; and †Ministère Santé, Antananarivo, Madagascar.

1. <http://wwwnc.cdc.gov/eid/pages/98-0114FR.htm>

En novembre 2014. Deux cas de peste ont été signalés dans la capitale, preuve que l'épidémie risque de se répandre¹.

« *Pour les ulcères noirs*, le rôle de la force expulsive consiste à chasser les résidus vers l'extérieur du corps ; les organes internes sont ainsi débarrassés par une force protectrice et leur absence de réceptivité de cette humeur (74v) très âcre et brûlante ; celle-ci est dirigée vers la surface et sort à l'extérieur, n'étant pas localisée aux plis à cause de la rapidité et de la force de son expulsion. C'est ainsi que se forment ces ulcères, par un processus différent des autres formes de la maladie. »

Extrait de *La Grande Peste en Espagne musulmane au XIV^e siècle*, Aḥmad bin 'Alī bin Muḥammad Ibn Ḥātima [Abū Ġa'far Ibn Ḥātima al-Anṣārī²]

1. http://www.lemonde.fr/sante/article/2014/11/22/l-oms-se-mobilise-pour-endiguer-une-epidemie-de- peste-a-madagascar_4527702_1651302.html.

2. <http://books.openedition.org/ifpo/1572?lang=fr>

LISTE DES PERSONNAGES

Personnages principaux :

GABRIELLE D'AURILLAY : jeune noble.

ADELINE MUSARD : matrone¹ de Gabrielle.

HENRI D'AURILLAY : mari de Gabrielle.

GEOFFROY D'AURILLAY : chanoine, cousin d'Henri.

CHARLES DE SOLVAGNAT : oncle maternel d'Henri.

PIERRE LENTOURNEAU : riche marchand, intermédiaire de Charles de Solvagnat pour la vente d'épices.

ARMAND DAUBERT : coutelier au service du roi.

BAUDRY PLANTARD : apothicaire.

BENOÎT FOMONTEL : notaire à Jouy-en-Josas.

FRÈRE GABRIEN : enlumineur et copiste de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron.

ANDRÉ DE MOURNELLE : abbé de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron.

GISÈLE : une Égyptienne.

1. Femme qui aidait à l'accouchement. Elle pouvait avoir reçu la permission d'oindre les nouveau-nés et/ou d'être matrone-jurée témoignant lors des procès.

LE FLÉAU DE DIEU

Personnages historiques :

PHILIPPE VI^{1*}, CLÉMENT VI*, JEANNE DE FRANCE*, JEAN II LE BON*, ROBERT D'ARTOIS, GUI DE CHAULIAC (prestigieux médecin, un des pères de la chirurgie moderne), JEAN DE NESLE-OFFÉMONT (conseiller très influent de Philippe VI puis de Jean II).

1. Pour la cohérence du roman, l'auteur a domicilié la famille royale au château de Vincennes. On sait que Jeanne de France y vivait le plus souvent, que Philippe VI y fit de fréquents séjours et que plusieurs de leurs enfants y naquirent. Cependant, comme c'est souvent le cas au Moyen Âge, la monarchie est assez « ambulante ». Ainsi, entre 1332 et 1333, le roi séjourna dans plus de soixante-dix endroits. S'ajoute à cette habitude, la mobilité nécessaire en temps de guerre.

I

17 mai 1341, environs de Saulieu, Bourgogne

La paisible campagne bourguignonne explosait de la vitalité du printemps. Assise sous un chêne, si vieux que l'on affirmait qu'il avait vu la construction de la demeure familiale des Lébragnan, Gabrielle, bientôt treize ans, rêvassait. Une brise tiède jouait dans ses cheveux blond cuivré. Elle souriait aux merles qui s'activaient, aux colombes qui roucoulaient au faite de la demeure trapue en besoin de maçonnerie et d'une réfection de couverture. Après chaque grosse pluie, elle aidait les deux serviteurs qui leur restaient à vider cuvettes et brocs placés sous les fuites du toit.

On se préoccupait peu ici des affaires du royaume. L'union, une vingtaine d'années plus tôt, d'Eudes IV, duc de Bourgogne, avec Jeanne III de Bourgogne¹ avait réuni duché et comté après plusieurs siècles de séparation. Une réunion guère au goût de certains barons comtois. Si le duc avait apporté son soutien au roi de France Philippe VI* pour lutter contre l'Anglois dans cette guerre dont nul ne pressentait qu'elle durerait cent ans, les échos des batailles restaient lointains. La vie suivait son cours, monotone mais au fond rassurant. Du moins jusque-là.

1. Comtesse de Bourgogne et d'Artois, fille aînée du roi de France et de Navarre Philippe V.

Après deux minuscules années de vie, Jacques, son jeune frère, avait rendu sa petite âme à Dieu, lors qu'elle n'avait que quatre ans. Elle n'en conservait aucun souvenir hormis celui des sanglots de sa mère, Louise, folle de douleur, serrant l'enfant mort contre elle, refusant de le lâcher afin qu'il soit porté en terre. En revanche, Gabrielle était certaine d'une chose : ce trépas avait d'une certaine façon arrêté le temps. Sa mère s'était terrée dans ses appartements durant des mois, acceptant à peine les vivres qu'on lui portait. Elle refusait de répondre aux supplices de son époux, Jean de Lébragnan, qui la conjurait de rejoindre le monde des vivants.

Et puis, sa mère avait finalement condescendu à ouvrir sa porte, à descendre le grand escalier de pierre qui menait vers la salle commune. Gabrielle avait cru voir un fantôme tant elle était émaciée, livide, tant elle paraissait ailleurs. Son père l'avait entourée de soins, veillant à ses repas, à son sommeil ainsi que l'eût fait une bonne nourrice. Gabrielle avait alors compris qu'elle existait à peine, ni pour Louise, ni même pour Jean. En avait-elle conçu un véritable chagrin ? Elle n'aurait su le dire. Sans doute l'avait-elle déjà senti plus tôt, quoique incapable de le formuler.

Son père, Jean de Lébragnan avait trépassé trois ans plus tard. « Une chute de cheval » avait expliqué sa mère, comme s'il s'agissait d'une évidence à peine douloureuse. Elle ressentait en revanche à l'envi l'éphémère vie de Jacques au point que Gabrielle avait parfois le troublant sentiment que son petit frère allait paraître au détour d'un couloir. Sans hoir mâle, sans époux, Louise avait dû organiser leur pénurie. De belle noblesse désargentée – la famille Dessyze ayant parentèle avec la reine Jeanne de France* –, ce qui ne leur avait valu aucun privilège, Louise remâchait l'injustice du destin. C'est ainsi que Gabrielle avait appris que sa mère n'avait épousé son père qu'après promesse qu'il lui assurerait un train digne d'elle, ou du moins pas indigne.

Sa mère souriait parfois d'un air attendri en évoquant un certain Hugues. Lorsque la fillette lui avait demandé des éclaircissements sur cet homme capable de lui offrir ses seules joies, Louise avait répondu d'un geste vague de la main et d'un : « Vous êtes encore trop jeune damoiselle pour ouïr affaires de femmes. »



Gabrielle se souvenait avec peine de son père, Jean de Lébragnan. Un grand homme aux yeux bleu marine, comme les siens. Il vaquait à ses affaires, dont elle ignorait tout, aussi le voyait-elle peu. S'il ne s'était jamais montré impatient envers elle, elle aurait été incapable de se souvenir d'une marque de tendresse paternelle. Ignorant ce que pouvaient être celles-ci, elle ne les regrettait pas vraiment.

En réalité, ses rêves étaient devenus sa vie. Gabrielle avait le sentiment, déconcertant quoique réjouissant, de flotter dans un monde qui n'était plus tout à fait ici, mais pas vraiment ailleurs non plus. Blandine, leur dernière servante, hormis un homme de peine, lui contait parfois de jolies fables. Elle les tenait de sa sœur aînée, employée d'un riche commerçant de Vézelay dont la femme était éprise de lecture. Gabrielle ne se lassait pas de ces histoires de gentes dames, voire de princesses, fort malheureuses en leur château, arpentant mélancoliquement leur splendide jardin quand soudain se posait non loin une colombe ou un paon. L'oiseau portait en son bec le mince rouleau d'un message d'amour flamboyant. Ou alors, un beau jeune homme défendait leur vertu qu'un vil soudard menaçait. Gabrielle laissait aller cette imagination qu'elle dissimulait à tous. À près de treize ans, elle avait écrit en esprit mille poèmes, cent romans courtois. Dès que le temps le permettait, elle restait assise durant des heures sous le grand chêne et s'évadait vers cet univers parfait, peuplé

de beaux et preux damoiseaux, de fougueux destriers blancs, d'oiseaux parleurs et de roses entêtantes.

Elle sourit au vent qui se levait un peu, insensible à la fraîcheur humide qu'il apportait. Tancrède, prince d'une lointaine contrée par-delà une imprenable chaîne de montagnes, posait un genou en terre et la suppliait de lui accorder sa main. D'une voix de passion mal contenue, il évoquait ses tourments d'amoureux, les interminables nuits passées à galoper à bride abattue tant le souvenir de Gabrielle le hantait et l'empêchait de trouver le repos. Conquise au-delà de la raison, elle détaillait en souriant le beau prince, son haut front, ses cheveux mi-longs et ses lèvres affolantes qu'elle rêvait de baiser.

— Ce que tu te trompes, fillette !

Gabrielle sursauta, arrachée de son rêve éveillé.

Elle tourna la tête vers la voix un peu rauque et se leva en hâte lorsqu'elle découvrit une femme déjà âgée, presque maigre, à la peau couleur de noisette, aux yeux d'un noir de jais. Dieu du ciel ! L'un de ces êtres qui sillonnaient le royaume à pied ou en roulotte et dont toutes les bonnes gens se méfiaient. On les disait menteurs, voleurs et fourbes. Ils se prétendaient chrétiens. Pourtant, leur peau sombre ne l'évoquait guère.

Gabrielle se redressa. Elle était déjà de haute taille pour une représentante de la douce gent. D'un ton qu'elle espéra ferme, elle exigea :

— Qui êtes-vous la femme ? Que faites-vous sur nos terres ?

— Une Égyptienne¹, bien sûr. Que fais-je céans ? J'espérais que, peut-être, on m'y offrirait un bout de pain, un morceau de lard ou de fromage.

1. Nom donné, de façon générique, aux gens du voyage puisqu'ils évoquaient « la petite Égypte » comme provenance, laquelle se trouve en réalité dans le Péloponnèse. Cette origine explique les mots *Gitanos* (espagnol), *Gipsies* (anglais) et *Gitans* (français). On pense, sans certitude, qu'ils seraient arrivés vers la fin du XIII^e siècle, ou le début du XIV^e en Europe.

La femme l'examina d'un air grave et murmura cette fois :
— Je voulais aussi te souhaiter le bonjour et une longue vie. Ne crois pas ce que tu espères. Contente-toi d'ajouter foi à ce que tu vois. Ne redoute pas ce que tu ignores.

Un peu étonnée par la langue aisée de la femme, Gabrielle ouvrit la bouche pour exiger des explications.

À cet instant, Blandine se précipita vers elles telle une trombe en criant :

— J'ai vue de la cuisine. Oh, ceuzes autres, trucheurs¹ et bonimenteurs ! T'approche pas de ma damoiselle, ou tu t'en mordras les doigts !

Plus troublée qu'elle n'aurait souhaité l'admettre, Gabrielle s'enquit :

— Blandine, pouvons-nous offrir un peu de nourriture à cette femme ?

— Pour que Mme de Lébragnan me frotte les oreilles ? Que nenni ! On m'avait prévenue qu'un groupe de ces étrangers traînait dans les parages de sorte à ce que je rentre volailles et tout ce qu'ils pourraient marauder. Décampe la femme, sitôt ! cria Blandine, l'air menaçant.

Un sourire amusé aux lèvres, l'Égyptienne salua Gabrielle d'un petit mouvement de tête et conclut :

— Peut-être nos routes se recroiseront-elles un jour, jeune fille.

Elle s'éloigna d'un pas vif.

1. Qui mendie par paresse. Très injurieux.

II

8 juin 1341, abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron^{1*}



La pénombre s'installait sans hâte dans la longue salle du *scriptorium*, encombrée de *scripturabiles*² et d'*armaria*³. Le frère surveillant avait abandonné son bureau monté sur *pulpitum*⁴. Cette hauteur lui permettait de surveiller l'application silencieuse des frères copistes ou des lecteurs. L'on boudait aujourd'hui la lecture à haute voix, jadis si prisée. L'absence d'espace entre les mots et de ponctuation, mais aussi les graphies et les abréviations⁵ souvent fantaisistes troublaient la compréhension. Ces obstacles légitimaient que l'on déchiffât à haute voix. Cependant, ce brouhaha constant rendait la concentration ardue. Aussi la *voix des lignes* avait-elle été découragée et les moines priés de lire en silence, ou de s'appliquer au murmure.

1. Aujourd'hui Thiron-Gardais.

2. Tous supports permettant d'écrire, donc également le papyrus, les parchemins puis le papier, etc. Ici, pupitre d'écriture, de taille variable, certains étant même portatifs. Ils pouvaient être équipés de pieds et d'un banc. On disait également *scriptionales*.

3. L'*armarium* était une sorte de buffet fermé dans lequel on rangeait les ouvrages très précieux.

4. Estrade.

5. Leur but consistait à économiser le parchemin, fort cher. Elles étaient assez « personnelles » et dépendaient du copiste, expliquant que le lecteur s'y perdait à moins de posséder une sorte de mode d'emploi de lecture.

Frère Gabriel, une des plus belles mains d'enlumineur et de copiste du royaume, avait obtenu permission d'éviter l'office de none* afin de poursuivre encore quelques heures sa tâche, de sorte à ne pas gâter ses encres fragiles et coûteuses. Il remonta ses bécicles¹. Prenant en pitié l'affaiblissement de sa courte vue, que l'avancée de l'âge n'améliorait guère, un moine italien de l'ordre de Tiron avait eu la bonté de les lui faire parvenir. L'habile assemblage de lentilles permettait à Gabriel des prouesses de trait dans lesquelles il voyait la tendresse de Dieu à son égard. Cependant, les lourds verres avaient une fâcheuse tendance à glisser sur le nez, surtout lorsque la sueur facilitait leur descente. L'ingénieux artifice provoquait ricanements de derrière la main tant il évoquait infirmité ou vieillesse. Néanmoins, peu importait à l'enlumineur que l'on se gaussât de lui. Après tout, son œuvre resterait après lui et l'on s'émerveillerait longtemps de ses lettrines² ornées de rinceaux³. Il concoctait ses mélanges d'encres et de pigments à la nuit tombée afin d'en préserver le secret. Lui seul parvenait à produire un subtil mélange entre l'oxyde de cobalt et la malachite pour obtenir un bleu-vert qui semblait réchauffer les lettres tracées. Frère Gabriel réussissait même à dessiner à merveille les lettres de langues qu'il ignorait. Quant à ses aphérèses⁴ de copiste, elles étaient si limpides que nul lettré ne s'y égarait. Un prodige selon leur seigneur abbé, André de Mournelle. En d'autres termes, les railleurs pouvaient ironiser tout leur saoul, Gabriel n'en avait cure⁵ !



1. De *béryl*, qui donnera *bécicles* (lunettes). On en porte depuis le XIII^e siècle.

2. Grande initiale généralement très ornée en début de chapitre ou de paragraphe.

3. Enroulements successifs de courbes végétales stylisées.

4. Abréviation qui omet les lettres initiales et finales.

5. De *cura* (soin, souci). « Ne pas s'en préoccuper. »

Après avoir longuement sondé son cœur, il avait fini par se convaincre qu'il ne péchait pas par arrogance. De fait, un ange guidait sa main et il copiait et enlumina des textes à la gloire de Dieu. Quoi de plus sensé que d'espérer qu'ils persistassent après lui ? Quoi de plus justifié que de s'efforcer à les orner de toute l'habileté de son art pour contribuer, bien humblement, au rayonnement divin ?

Il considéra son travail, lèvres pincées de sévérité, cherchant le plus infime défaut, puis réprima un sourire de satisfaction. Ce D de Dieu en lettrine lui faisait monter des larmes de gratitude aux paupières. La finesse et l'élégance des entrelacs¹ le ravissaient. Le minium de l'encre rouge contrastait à la perfection avec le bleu du lapis-lazuli. Un plein, doublé du jaune lumineux de la sève de chélidoine, jetait un éclat particulier sur le D et indiquait sans équivoque qu'Il était au commencement de toutes choses.

Frère Gabriel essuya ses plumes avec soin dans une touaille² bariolée des taches de la semaine et boucha ses cornes à encre. Il se leva, prenant garde de ne pas entraîner le vélin³ sur lequel il s'appliquait depuis des jours.

Il inspira de bonheur. Il ne percevait même plus l'odeur de poisson⁴ et de clou de girofle, utilisé pour conserver les colles, tant il y était habitué.

Le souper du soir⁵ partagé au réfectoire ne tarderait pas. Il n'avait pas faim, son ouvrage le rassasiait. Une sorte de plénitude l'envahissait lorsqu'il avait le sentiment de montrer

1. Motifs dont les lignes s'entrecroisent.

2. Torchon, linge.

3. Peau de veau, plus fine et plus chère que le parchemin classique.

4. Les colles de poisson ou de blanc d'œuf étaient utilisées comme liant pour permettre aux encres de mieux adhérer.

5. Le dîner ou le souper constituait le premier repas de la journée. En réalité, on « soupa » à chaque repas puisqu'on servait de la soupe. « Dîner » devint ensuite notre actuel déjeuner et « souper » notre actuel dîner.

à Dieu son absolu amour, sa complète reconnaissance. De plus, le frère pitancier lui réservait toujours un bout de pain, un hareng sauret et quelques prunes sèches lorsqu'il ne le voyait pas assis à la grande table, parmi ses frères.

Quelle admirable chance. Dans Son infinie bonté, Dieu lui avait permis de Le servir sans avoir à se préoccuper des contingences de la vie quotidienne. L'abbaye était fort riche et l'objet de vertes mais prudentes critiques. On l'accusait de n'honorer que contrainte son devoir d'écuelles¹ mais de remplir à satiété la panse de ses moines de mollets fromages et de gros poissons². Bernard de Ponthieu, fondateur de l'ordre, avait rejoint son Créateur depuis longtemps. L'opulence avait remplacé le goût du labeur et de la frugalité qu'il avait tant souhaité. Gabriel ne s'en offusquait point. Certes, les nantis les abreuyaient de dons, de présents auxquels s'ajoutaient les privilèges royaux, telle l'exemption d'impôt. Et quoi, fallait-il interdire aux généreux le rachat de leurs erreurs ? Aux pauvres d'être vertueux s'ils ne pouvaient payer ! Une belle logique en vérité. Chacun offrait ce qu'il possédait.

Il reposa le manuscrit qu'il recopiait sur l'un des lieutrins³.

Décidément, Gabriel n'avait pas envie de rejoindre ses frères, de souper dans un interminable silence seulement perturbé par des bruits de déglutition, des raclements de socques⁴ sur les dalles de l'immense salle. Il avait le sentiment d'évoluer dans une sorte de précieux éther, doux et accueillant. Les odeurs exhalées par trois cents de ses congénères massés au réfectoire lui lèveraient le cœur.

Il haussa les épaules et, sur un pouffement, décida de se remettre à l'ouvrage. Il n'avait plus assez d'encres rouge, verte

1. Qui consistait à donner à manger aux pauvres.

2. Dans *Le Roman de Renart* vers 1178. De fait, on trouve la trace de rentes en « milliers de harengs ».

3. Ancien français, de « lutrins », plutôt réservés à la lecture ou à la présentation des livres.

4. Chaussures à semelles de bois.

ou bleue pour poursuivre l'enluminure du manuscrit qu'il venait de reposer. Aussi tira-t-il du tiroir de son *scriptoriale* un diptyque en attente de complétude. L'abbé, André de Mournelle, l'avait prié de recopier un texte extrait de la Bible, sur un parchemin figuré, seul élément peint sur le bois pour l'instant. Le seigneur abbé souhaitait l'offrir au Très Saint-Père, Benoît XII¹, pour l'anniversaire de son élection. Le temps pressait donc, puisqu'un artiste achèverait ensuite de peindre les scènes saintes. Cependant, ne manquaient plus que quelques lettres du texte. Il récupéra les cornes contenant ses encres d'or et d'argent. Elles devaient leur miraculeux éclat à la fine poudre de mica qu'il y ajoutait. Bien futé celui qui perceraient le mystère de leur composition ! Frère Gabriel protégeait son art avec une vigilance d'épervier.

Deux heures plus tard, environné par la lueur indécise des esconces² qui parsemaient son pupitre, il avait terminé.

Un nouveau soupir d'aise sortit de sa gorge. Ah, la belle ouvrage ! Il porterait le diptyque au seigneur abbé dès le demain. Nul doute qu'il serait fort satisfait.

1. Jacques Fournier, vers 1285-1342, élu pape en décembre 1334. Issu d'une famille modeste, homme austère, et remarquable organisateur, il laissera surtout le souvenir d'un inquisiteur très « actif ».

2. Sorte de petites lanternes en bois ou métal dans lesquelles on protégeait la flamme d'une chandelle ou d'une lampe à huile.

III

9 juin 1341, abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron



abrien longea l'enceinte de grison¹ et rejoignit l'étang qui alimentait le moulin et la piscine² creusée dans la cour intérieure de l'imposant monastère.

À sa droite, s'étendaient les bouquetiers³. L'odeur des lys et des roses de Damas⁴ lui parvint, grisante. Juste en face de lui, l'imposante silhouette de la basilique dissimulait le cloître, la bibliothèque, le réfectoire et les dortoirs des moines.

Un peu plus loin s'élevait le palais à un étage de l'abbé. Serrant contre lui le diptyque enveloppé d'une touaille imprégnée d'essence de cade⁵, Gabriel se délectait par avance des compliments que lui vaudrait son travail. Prime* était encore

1. Conglomérat naturel de silex, de quartz, d'argile et de minerai de fer de couleur sombre.

2. Vivier.

3. Jardin strictement ornemental, de taille en général modeste. Il fournissait des fleurs destinées à l'agrément et au fleurissement des autels.

4. Elle fut ramenée par les croisés dès le XIII^e siècle et se répandit très vite en France. Elle est à l'origine de nombre de nos variétés actuelles de roses.

5. Genévrier cade, *Juniperus oxycedrus*. Un bois dur presque impu-
trésicible, très prisé au Moyen Âge pour ses vertus insecticides, désinfec-
tantes et cicatrisantes. Il était également réputé chasser les mauvais
esprits.

loin et André de Mournelle devait travailler à sa table, la lourdeur de sa tâche l'accaparant tout le jour et même parfois durant les heures nocturnes. Gabriel gravit l'escalier qui menait à ses appartements et à ceux de son secrétaire. Il cogna à la lourde porte et pénétra après invite dans la vaste antichambre, meublée d'un imposant bureau de bois sombre, de deux fauteuils et de quatre cabinets¹ qui protégeaient registres et ouvrages.

— Mon bon fils ! s'exclama l'abbé. Quoi me vaut le plaisir de votre venue ?

Gabriel appréciait cet homme encore vert qu'un pénible veuvage avait rapproché du sein de l'Église. Il avait gardé de sa fréquentation du siècle une ouverture sur le monde qui ne faisait que contribuer au rayonnement de leur ordre. S'ajoutaient sa vaste intelligence et la bonhomie² qui se lisait dans les rides de sourire creusées aux commissures de ses lèvres. Petit, râblu³, le teint hâlé par son goût du travail physique dont il affirmait qu'il lui détendait les membres du bas et lui clarifiait le sens, André de Mournelle ressemblait peu à ses prédécesseurs. Non que le copiste les regrettât. Notamment le dernier, un homme sombre et atrabilaire. Il avait multiplié les obligations de pénitence au point que ses fils avaient fini par soupçonner qu'il leur faisait expier une faute personnelle. Son décès subit, deux ans plus tôt, n'avait pas suscité beaucoup de regrets. Gabriel s'était, bien sûr, condolu⁴ avec ses frères, attendant avec impatience la fin du deuil ecclésiastique. Le grand prier d'alors, André de Mournelle, avait été élu abbé par le chapitre, élection approuvée par Rome.

1. Buffets à plusieurs compartiments, en général équipés de serrures.

2. Le mot s'écrivit avec deux *m* jusqu'au XVIII^e siècle.

3. Râblé.

4. Du verbe *condoloir* ou *condouloir*, dont nous n'avons gardé que « condoléances » (partager la douleur de quelqu'un).

Réprimant un sourire suffisant, Gabriel posa cérémonieusement le paquet enveloppé sur le vaste bureau de l'abbé et déclara :

— Voici achevée la copie du texte par vous demandée, seigneur abbé. L'exercice se révélait délicat puisque je ne suis guère habitué au bois enduit d'un fond d'étain doré¹. J'espère cependant y être parvenu à votre satisfaction.

La nervosité, l'avidité presque, avec laquelle André de Mournelle s'en saisit étonna l'enlumineur. L'abbé ôta le linge à la hâte et ouvrit le diptyque. Bouche entrouverte, il examina les minuscules lettres à l'encre d'or que l'on aurait crues ciselées. Après un long silence, il souffla :

— Quelle main, mon fils, quelle main ! Je gage que notre très vénéré pape ne se lassera pas de contempler votre art.

Gabriel se rengorgea mais s'efforça de feindre l'humilité :

— Oh, peu de chose, en vérité. Sans doute ai-je été inspiré par l'idée de contribuer bien modestement à un présent à lui destiné.

— Non pas. Vous y avez contribué avec le talent qu'on vous sait. Ne minorez pas l'éclatant don que vous a concédé Dieu dans Sa grande sagesse. Vous Lui feriez offense.

Gabriel hocha la tête en obéissance. Que ces élogieuses paroles le comblaient ! André de Mournelle reprit :

— Ainsi que je vous l'avais précisé, mon fils, ce présent de notre abbaye – chérie de notre Saint-Père – doit demeurer une surprise. Ah, mon bonheur que d'imaginer sa joie lorsqu'il le découvrira ! Nous ne souhaitons pas que des bavardages éventent notre aimable secret.

— Je l'ai entendu² ainsi et me suis efforcé à la discrétion.

— Notre fils surveillant de *scriptorium* ?

1. Qui imitait à faible coût la feuille d'or.

2. Dans le sens de « comprendre ».

— N'a rien surpris puisque je travaillais à cet ouvrage après son départ. Il m'est coutumier de me passer de souper du soir et nul n'y trouve matière à étonnement.

— Bien. Et le texte d'origine, cette bande de papier¹ que je vous remis ?

— Brûlée, à votre ordre, sitôt copie terminée, seigneur abbé.

André de Mournelle joignit les mains en prière, un chaleureux sourire aux lèvres. Il répéta :

— Imaginez, mon fils ! Imaginez la joie de notre bien-aimé Benoît XII. Ah, le contentement ne vous donne-t-il pas des ailes ?

— Si fait, seigneur mon père, si fait.



En effet. Lorsque Gabriel ressortit du palais abbatial peu après, il se sentait presque enivré. Les éloges de l'abbé, la certitude que le souverain pontife admirerait son travail lui paraissaient un magnifique dédommagement pour les heures passées à recopier de minces lettres étranges. Sa journée s'écoula donc dans une sorte d'euphorie qui ne le quitta pas jusqu'au coucher et même ensuite puisqu'elle lui troubla l'endormissement. Enfin, le sommeil le vainquit et il s'assoupit, un sourire radieux aux lèvres.

Son voisin de dortoir dut le secouer peu avant l'office de laudes*.

Le jeune moine en resta bée-gueule².

Frère Gabriel avait rendu l'âme à son Créateur dans la nuit. Une mort presque aimable, au fond. Il ne vint à l'esprit

1. Le papier étant très cher, on l'économisait par tous les moyens, quitte à utiliser des bouts de page.

2. Bouche ouverte d'étonnement. Le terme n'a pris sa connotation de pruderie affectée que plus tard.


de personne que ce trépas subit et si doux ressemblait à s'y méprendre à celui de l'ancien abbé, prédécesseur d'André de Mournelle. Aucun des moines ne songea à entrouvrir la bouche de feu Gabriel. On aurait pourtant alors découvert une langue tuméfiée et noirâtre.

Peut-être l'aurait-on mise au compte d'une plume à encre ? Les enlumineurs en utilisaient plusieurs en concomitance et serraient celles dont ils n'avaient pas l'usage immédiat entre leurs dents. Peut-être un esprit plus retors ou plus coupable y aurait-il vu l'industrie d'un enherbeur¹ ? Gabriel était respecté pour son art mais peu apprécié. Aussi ne resta-t-il bien vite qu'une seule inquiétude : où trouver une main à l'égal de la sienne.

1. Empoisonneur. Crime de sang le plus sévèrement puni au Moyen Âge.

IV

*14 décembre 1345,
non loin de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron*

 Geoffroy d'Aurillay, chanoine séculier dans différentes églises, dont Saint-Germain-l'Auxerrois, s'en voulait un peu de sa hâte infantile.

D'une vaste érudition, pieux mais madré, Geoffroy avait conservé ses biens propres – à l'inverse des moines et chanoines réguliers ayant opté pour la vie communautaire et la désappropriation au profit de leur monastère ou de leur ordre. Geoffroy cumulait les prébendes et les canonicats¹, et s'assurait ainsi un revenu plus que substantiel, tout en étant dispensé de participer au service liturgique.

Puîné² d'Eudes d'Aurillay auquel l'héritage familial était revenu – héritage que celui-ci s'était employé à dilapider avec une évidente obstination dans l'imbécillité –, Geoffroy avait amassé une belle fortune grâce à son office.

1. Répartition du revenu de la mense capitulaire. Part des revenus d'un bénéfice ecclésiastique, vouée à l'entretien de l'évêque ou de l'abbé. Après la réforme du concile d'Aix-la-Chapelle (816), la mense fut séparée en mense épiscopale et abbatiale ou capitulaire. Les évêques et les abbés dispendieux ne pouvaient toucher à cette dernière, consacrée à l'entretien des chanoines et des moines. Rappelons qu'au figuré, le terme « canonicat » a voulu dire : une place très lucrative et particulièrement « peinarde ».

2. Né après, donc n'héritant que de peu.



Dès qu'un messager à cheval lui avait tendu, à l'avant-veille, la courte missive de Marie d'Aurillay, née Mournelle, épouse d'Eudes, une sorte de fourmillement nerveux avait envahi ses doigts. De fait, Geoffroy d'Aurillay éprouvait une passion démesurée pour l'art, au point qu'elle aurait presque pu sembler impie. Cependant, à ses yeux, dans l'art se trouvait le véritable génie de l'homme, celui qui attestait qu'il ne pouvait être que la créature chérie de Dieu. Selon Geoffroy, on distinguait parfois des éclats du Père, de Son omniprésence, de Son omniscience et de Son omnipotence dans les lignes, les formes et dans les chants, sacrés ou profanes, des hommes. Alors même que les affaires de ses congénères le laissaient de marbre, tant il les jugeait contradictoires et de peu de conséquence, la lecture d'un poème pouvait le branler¹ aux pleurs. Quant à la disparition d'une œuvre majeure par la faute des hommes, qu'elle fût ou non délibérée, elle lui faisait monter une bile d'aigreur dans la gorge et le confortait dans son dédain de ses ineptes semblables.

Marie l'informait à mots couverts de la volonté de l'abbaye de Tiron, dont son père était seigneur abbé, de se dessaisir de certains manuscrits au prétexte que leurs bibliothèques en possédaient deux copies d'origine. Le chanoine avait tremblé de convoitise en découvrant la courte liste proposée : l'*Ave Maria* de trois cents octosyllabes à rimes plates du sieur Huon dit le roi de Cambrai², un poète dévot dont la célébrité ne se démentait pas depuis plus de deux siècles. Sa gorge s'était serrée d'émoi lorsqu'il avait déchiffré le deuxième titre : *De medicina*

1. Dans le sens d'« ébranler », « se mouvoir » puis « s'émouvoir ».

2. On sait fort peu de lui, si ce n'est qu'il écrivait au XII^e siècle et que son œuvre, *Planctus Mariae*, connut un tel succès qu'elle fut abondamment copiée, puisqu'il demeure vingt exemplaires.

*equorum*¹ de Giordano Ruffo. Enfin, le dernier titre l'avait laissé sans voix : *Cansos* de Raimbaut d'Aurenga², un célèbre troubadour, sans doute l'un des plus raffinés. Geoffroy s'était étonné qu'un recueil de chansons et poésies profanes, célébrant la femme, soit serré entre les étagères d'une bibliothèque d'abbaye. Quoi qu'il en fût, il lui fallait ces ouvrages. Une autre idée devait ensuite lui trotter dans la tête. Il était plus qu'exceptionnel qu'une abbaye se séparât de ses œuvres ou de ses reliques, hormis dépenses somptuaires³ qui excédaient son trésor. L'ordre de Tiron était un des plus riches du royaume et au-delà. Pour quelle raison André de Mournelle, abbé, souhaitait-il se défaire de ces manuscrits ? D'autant que Geoffroy doutait fort que ses bibliothèques renfermassent deux exemplaires d'origine de chaque texte. Mournelle avait-il fait réaliser des copies plus récentes ? Et pourquoi ? Les vendre en discrétion, ainsi que le suggéraient les phrases à double entente de sa fille ? Pour que faire ? Les abbés de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron menaient grand train, de notoriété publique.



Le chanoine connaissait bien mal sa sœur d'alliance, Marie d'Aurillay, née Mournelle, l'infortunée épouse de son aîné Eudes. Il éprouvait une vague commisération pour elle.

1. Écrit entre 1250 et 1254. Il s'agit d'un remarquable traité scientifique qui marqua le renouveau de la médecine vétérinaire médiévale. Il fut traduit en de nombreuses langues, dont le français vers la fin du XIII^e siècle.

2. Grand seigneur d'Orange, vers 1145-1173.

3. À l'époque, « énorme dépense » sous-entendant par exemple la réfection ou la construction d'un bâtiment de l'abbaye. Bien que de même origine que *sumptus* (charge, coût), la signification était différente de « somptueux ».

Dépourvue de grâce et de charmes physiques avec sa face lunaire percée d'un long nez mou, mais de belle naissance, pieuse et bonne, elle avait cru faire un aimable mariage. Grave erreur, puisque hormis l'engrosser presque chaque nouvelle année, Eudes s'acharnait dans la stupidité et les mauvaises affaires. Il ne savait toujours pas reconnaître sa tête de son cul¹. Au demeurant, existait-il une différence dans le cas d'Eudes ? Cela étant, Marie peinait aussi à faire oublier son indécorable niaiserie². Dieu qu'elle était sotte ! Une chance, au fond : ainsi n'avait-elle jamais compris quel âne elle avait épousé.

Eudes et lui-même n'avaient jamais partagé la moindre tendresse fraternelle. Leur éloignement géographique leur fournissait un honorable prétexte pour s'éviter sans recourir à des prétextes bancals. Il avait relu la dernière phrase de la missive, tracée d'une petite écriture nerveuse, trop nerveuse :

... Aussi ai-je sitôt songé à vous, mon bon frère, qui ne nous quittez pas l'esprit. Votre vaste connaissance de l'art littéraire garantirait à ces œuvres remarquables l'attention et le soin qu'elles méritent. Elles susciteront un tel intérêt qu'il m'a semblé judicieux de vous prévenir au plus presto.

Votre respectueuse et affectionnée sœur d'alliance,

Marie d'Aurillay.

Un mince sourire avait joué sur les lèvres du chanoine... *songé à vous, mon bon frère, qui ne nous quittez pas l'esprit...* qu'elle était plaisante celle-là ! Eudes et sa femme n'avaient que faire de lui, surtout depuis qu'il avait éludé deux demandes de secours financier de son aîné. Il ne l'aimait pas.

1. Rappelons que des termes tels que « cul », « nichons », « merde », « chier », etc. n'étaient à l'époque pas des grossièretés.

2. À l'origine, en référence aux fauconneaux toujours au nid, ne sachant pas voler, donc maladroits et inexpérimentés.

De plus, lorsque l'héritage était tombé dans le giron d'Eudes, celui-ci n'avait pas songé à en offrir une part à son cadet. Enfin, peut-être surtout, la stupidité de son frère ne méritait pas récompense. Si Marie – et sa marmaille dont Geoffroy avait perdu le compte – en pâtissait, tant pis pour elle.

Un doute s'était alors imposé au chanoine. Et si André de Mournelle s'était rendu coupable d'un acte délictueux, pour ne pas dire d'un crime aux yeux de l'Église ? S'il avait subtilisé en discrétion des manuscrits afin de les vendre à profit personnel et d'en faire bénéficier sa fille et son fils d'alliance ? Oh, quelle infamie ! La pensée avait tiré un rire de Geoffroy : une réjouissante infamie, puisque ainsi il allait obtenir trois magnifiques textes à raisonnable débours. Il n'aurait plus qu'à insinuer qu'il avait vu clair dans leur jeu. Une petite extorsion, peu honorable, mais après tout, à gre-din, gre-din et demi.



L'obsession qu'avait fait naître en lui la possession future des manuscrits l'avait dissuadé d'attendre que Marie d'Aurillay reçoive l'expression laconique de ses remerciements et celle encore plus prudente de son intérêt pour la tractation. Il fit donc seller un roncín¹ et prit la route dès l'aube, habillé en commerçant de moyens, un bonnet à pointe enroulée autour du cou afin de dissimuler sa tonsure. Il parvint au soir tombant à Tiron et décida de naiter dans la seule auberge proche de l'abbaye : Le Chat-Borgne.

En dépit de sa clientèle assez bruyante, l'établissement lui parut familial et de bonne tenue. Il ne devait pas regretter

1. Ou roussin : cheval entier de moindre valeur, moins rapide et fougueux qu'un destrier mais plus robuste, utilisé pour le travail ou en monte, du Moyen Âge à la Renaissance.

son choix lorsqu'il découvrit sa chambre : propre, assez spacieuse, équipée d'un seau d'aisance derrière un paravent et d'une petite table d'ablutions sur laquelle trônaient une cuvette et un broc. Maître Borgne¹, un homme encore jeune et maigre, jaunâtre de peau, parut satisfait de l'approbation de son nouveau client. Geoffroy d'Aurillay – Geoffroy Rillay pour la circonstance –, se tourna vers le tenancier maussade et s'enquit :

— L'un de vos jeunes souillons² pourrait-il porter une missive à la porterie majeure de l'abbaye ? Elle est destinée à messire de Mournelle. Je n'aurais pas le front de me plaindre de mes girondes affaires de chandelier. Cependant, si une autre abbaye me faisait l'honneur de se servir en mienne maison, je ne m'en plaindrais pas. Une bonne pièce attend le jeune messenger.

— Ben, mon aîné peut vous satisfaire. Trempette³, not' goussaut⁴, l'accompagnera. Y a plus tant d'ours que ça dans nos bois, mais les vauriens de chemins manquent pas. Trempette hésiterait pas à leur sauter au col.

— Le merci à vous, déclara Geoffroy en tirant de sa bougette la lettre qu'il avait rédigée avec circonspection avant son départ de Paris. Que votre aîné précise que j'ai trouvé gîte en votre établissement. De sorte à ce qu'une éventuelle réponse me parvienne. Elle m'honorerait beaucoup.

Messire abbé,

Votre bien-aimée fille, ma sœur d'alliance, me fait savoir que d'anciennes enjolivures de votre abbaye vous encombrent. M'en

1. Il était de coutume de nommer les aubergistes d'après leur enseigne.

2. Serviteur auquel étaient réservées les tâches les plus pénibles et salissantes.

3. Considérés, à l'instar des chevaux, comme des animaux « nobles », les chiens étaient nommés.

4. Chien lourd et trapu, en général de défense ou d'attaque.

sachant friand, elle a eu la bonté de m'en avertir. Magnifique coïncidence puisque ma route me menait dans les parages de l'abbaye de la Sainte-Trinité. J'y lis un signe du ciel.

En vous priant de me croire à votre entière disposition afin de contempler ces ornements et dans l'attente de votre réponse, croyez-moi, seigneur abbé, votre très respectueux et très attentionné fils et serviteur.

Geoffroy d'Aurillay.



Le chanoine se rafraîchit puis descendit pour se restaurer. Il fut agréablement surpris de constater qu'en ce jour d'avent¹, maître Borgne avait prévu un repas de poisson, alors même que ce mardi, jour de charnage², ne l'imposait pas. Toutefois, et puisqu'il n'était plus chanoine pour quelques heures mais chandelier, il jugea le civet de lapin³ bien plus appétissant. Si la chasse en garennes était toujours réservée aux gens de noblesse, ceux-ci avaient vite été débordés par la prolificité de la petite bête, qui s'était évadée des terriers pour aller ronger à l'envi. Potagers et cultures étaient donc périodiquement ravagés. Aussi, la pose de collets et de pièges avait-elle été autorisée hors le périmètre des garennes. Une autorisation sur laquelle avait sauté maître Borgne. L'aubergiste

1. D'abord de quarante jours (à partir de la Saint-Martin), l'avent fut réduit aux quatre semaines avant Noël. Le jeûne et l'abstinence furent ensuite limités par Urbain V (1310-1370) aux lundis, mercredis et vendredis. Consciente que l'avent célèbre un événement heureux, l'Église n'imposa jamais véritablement jeûne et abstinence avec sanctions en cas de manquement.

2. Jour gras où l'on mangeait des produits animaux. On cuisinait parfois au lait les jours maigres « usuels » mais pas durant les jours de jeûne ou de carême.

3. La cuniculture a commencé dès le VI^e siècle en Europe. Cependant, elle s'est étendue au XIII^e siècle, avec les élevages en garennes.

précisa qu'une porée blanche¹ accompagnait le plat de chair. En premier service, maître Borgne proposait ce soir une tourte de menues feuilles² au fromage et à la poitrine de porc séchée ou un pâté de limaçons³ aux espinoches⁴. Ces braves limaçons s'avéraient être un véritable don du ciel. L'Église n'étant jamais parvenue à déterminer s'ils entraient dans le gras ou dans le maigre, on les consommait à son vouloir. Aussi les trouvait-on sur toutes les tables. Geoffroy se prononça en leur faveur.

Ainsi qu'il devait le découvrir, l'abondance de clients en cette soirée devait beaucoup aux talents de cuisinière de maîtresse Borgne, de son petit nom Edwige. Leur jovialité qui allait croissant au fil des cruchons, aussi. En effet, lorsque Edwige Borgne déboula dans la salle pour saluer ses habitués, s'enquérir de la satisfaction de tous, Geoffroy songea que certains mariages demeuraient un mystère, sauf, peut-être, pour les intéressés. Elle était aussi dodue et avenante que son mari était long, maigre et sinistre. Le chanoine surprit quelques bribes d'une conversation qui surnageaient dans le brouhaha ambiant.

— Ça, belle vérité, ma bonne, lança Edwige à une cliente qui reposait son godet et s'essuyait les lèvres sur sa manche. C'est pas pour autant qu'y sont devenus plus larges avec ceuzes autres dans l'besoin. J'avoue que l'présent abbé est point un pisse-aigre tel le précédent. De c'que m'rappelle mon vivandier qui les fournit aussi, y s'rait bonhomme⁵ avec ses fils. Feu çui d'avant aurait payé pour marcher sur les braises. Paraît qu'y s'fustigeait à la discipline⁶ et portait une

1. Blancs de poireaux, oignons et pain cuits dans du lait, que l'on servait en soupe épaisse ou en accompagnement.

2. À peu près tous les légumes feuilles que l'on pouvait trouver.

3. Escargots.

4. Épinards.

5. Comme « bonne femme », le terme n'avait rien de péjoratif à l'époque, mais son sens premier de « personne bienveillante ».

6. Fouet de mortification.

haire¹. Mais bon, c'est pas parce qu'on aime à se pincer les doigts dans une porte qu'y faut exiger le même appétit des autres, hein ?

Toutes deux éclatèrent de rire et Edwige s'éloigna vers une autre table. Geoffroy en conclut que, sans être resplendissante, la fame² d'André de Mournelle était moins terne que celle de son prédécesseur.

Il attaqua son issue³, une fromentée⁴ au miel, quoique songeant qu'il avait déjà la panse assez remplie. Néanmoins, une soudaine bise glaciale s'infiltrait par les volets et les peaux huilées rabattues, sans que le feu ronflant de la vaste cheminée ne parvienne à la contrer.

La porte de l'auberge s'ouvrit, poussée par une bourrasque. Un jeune garçon, rougeaud de froid, s'avança vers le chanoine et s'inclina. S'efforçant de maîtriser le claquement de ses mâchoires, il débita :

— Maître Rillay, j'ai ben porté vot'missive. L'frère tourier⁵ m'a d'mandé d'attendre un peu. Le vent s'est levé d'un coup et f'sait un froid d'gueux. Enfin, pour dire que j'ai patienté avant qu'y m'tende une réponse par le tour. Comme l'a ben plu ces derniers jours, le sentier est glissant d'verglas. J'a failli m'affaler.

Il tendit le court rouleau d'une missive cachetée du sceau de l'abbé. Geoffroy ne s'étonna qu'à moitié de la hâte d'André de Mournelle à lui répondre. Rusé, il s'exclama pourtant :

1. Chemise de crin ou de poils rugueux portée sur la peau en pénitence.

2. De *fama* (réputation). Le mot ne se retrouve encore que dans « bien ou mal famé » ou dans « fameux ».

3. Équivalent de notre dessert.

4. Se servait sucrée ou salée. Faite de froment, cuit dans du bouillon de viande ou du lait, avec des jaunes d'œufs et un peu de gingembre. On pouvait aussi y ajouter des fruits secs. Sans doute un ancêtre du pudding.

5. Religieux chargé de faire pivoter le tour afin de vérifier qui cognait à la porterie.

— Eh bien, ne dirait-on pas que mon offre de chandelles et cierges se révèle séduisante ? J'en suis fort aise. Certes, j'ai dû rogner le bénéfice que j'en attends pour appâter.

Il plongea la main vers sa bourse de ceinture et en tira deux deniers tournois en déclarant :

— Allez, bonne affaire se doit d'être célébrée. Je double le prix de ta course. Va te réchauffer un peu.

Dès que le garçon eut disparu en cuisine, Geoffroy prit connaissance du message.

Mon bien cher fils d'alliance¹,

Vous savoir en notre bourgade me réjouit le cœur et je vous y souhaite en belle forme. De fait, les discrets² et moi-même avons jugé avec raison que la détention insensée de certains ornements péchait. Je tente, depuis mon élection, de favoriser une discipline propice à la prière, sans pour autant verser dans une rigueur d'orgueil. Toute dépense superflue est donc traquée avec la plus entière sévérité. Les lourdeurs de ma charge m'autorisant peu de libertés, je puis, pour vous plaire, vous rencontrer à dix toises de la porterie majeure, en direction du bourg, dès après vigiles*. Une invitation à discourir en notre hostellerie ou au parloir nécessiterait que je réveillasse mes fils hôtelier³ et portier⁴ qui tous deux profitent d'un repos bien gagné. Je vous saurais gré de prévoir notre causerie de sorte à nous éviter à tous deux un déplacement supplémentaire.*

Au contentement de vous voir sous peu, ajoutez le plaisir que j'aurai d'évoquer ma chère fille.

Votre bien attentionné,

André de Mournelle, seigneur abbé.

1. Rappelons que la parentèle était élargie au Moyen Âge aux liens créés par la religion.

2. Du latin *discretus* (capable de discerner). Moines ou moniales éclairant l'abbé ou l'abbesse.

3. Qui s'occupait des hôtes de passage.

4. Qui détenait les clefs et surveillait entrées et sorties de l'abbaye et des parloirs.

Geoffroy d'Aurillay soupira de satisfaction et glissa la missive dans son gipon¹ de velours noir. Il jugula avec peine l'hilarité qui montait en lui. Quelle galéjade, au fond ! Un seigneur abbé donnait rendez-vous avant l'aube à un chanoine, pour lui vendre des manuscrits qu'il avait, à l'évidence, subtilisés de ses bibliothèques ! Diantre, la vie ne manquait pas de sel en cette contrée ! Au vu des titres, il avait d'ores et déjà « prévu leur causerie » : une ronde somme en or glissée dans la doublure de ses houseaux². Quant au seigneur abbé, il se souvenait à peine de lui pour l'avoir entraperçu aux épousailles de son aîné.

Lorsque maîtresse Edwige s'immobilisa devant sa table, un sourire d'expectative aux lèvres, il sentit qu'elle espérait un compliment. Mérité, il est vrai.

— Maîtresse Borgne ! Tout me porte à croire qu'une faste étoile éclaire ma route depuis quelques jours. Jugez-en : je trouve gîte et couvert de table³ en votre établissement. Une véritable mangerie⁴. Ces lapins ne doivent guère regretter leur trépas tant leur apprêt par vos soins les aura rendus savoureux. Quant au pâté de limaçons, je ne sais quel secret de recette vous protégez, mais je n'en ai jamais goûté de meilleur.

La petite femme ronde se rengorgea et déclara émue :

— Ah ça, messire... c'est pas les compliments qui m'font défaut, mais avec autant d'élégance, jamais ! Oh, faut qu'm'efforce de les ret'nir pour les resservir : *Ces lapins n'doivent guère regretter leur trépas tant leur apprêt par vos*

1. Sorte de pourpoint lacé sur le côté.

2. Bottes.

3. Tout ce que l'on posait sur une table pour manger. On retrouve ce sens dans l'expression « mettre le couvert ». Le terme désigna aussi les plats que l'on couvrait d'un linge pour les tables nobles. « Couverts » (au pluriel) n'a pris sa signification restreinte « d'ustensiles pour manger » que plus tard.

4. Bon repas plantureux.

N° d'édition : L.01ELIN000387.N001
Dépôt légal : septembre 2015